

# Autorisation parentale

à remettre à ton enseignant

Je soussigné(e) .....

Représentant légal de l'enfant .....

Déclare autoriser mon enfant à déposer sa candidature et faire campagne au Conseil Municipal des Enfants (CME) de Saint-Maurice-en-Gourgois pour le mandat 2023-2024, par conséquent je prends acte des obligations ci-dessous :

S'il est élu(e) :

- J'autorise mon enfant à participer aux Conseils Municipaux, ainsi qu'aux Réunions de travail, en mairie.
- J'autorise mon enfant à participer à toutes les actions et projets liés au CME.
- J'autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transport des conseillers, ou les transports en commun pour tout déplacement dans le cadre du CME.
- J'accepte de véhiculer mon enfant pour se rendre aux réunions de travail et aux conseils municipaux.
- J'autorise mon enfant à être photographié et filmé, seul ou en groupe, dans le cadre du CME et que son image soit diffusée dans diverses publications ( presse, plaquettes, site internet de la ville ).
- J'accepte de recevoir par SMS et/ou par courriel les différentes informations relatives au CME (réunions, informations, rendez-vous).
- J'autorise les responsables du CME à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé et de sécurité de mon enfant.

Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées dans un fichier papier ou numérique par la commune de Saint-Maurice-en-Gourgois, responsable de traitement pour l'inscription des candidatures du Conseil Municipal Enfants. Conformément aux articles 15,16,17 et 21 du RGPD, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site <https://www.cnil.fr> pour plus d'informations sur vos droits. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Liberté » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation au CNIL.